

**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION****DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE du mardi 08 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 08 juillet, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est rassemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents :**

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse.

**Absents excusés :** CLEC'H Vincent ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; DOYEN Virginie ; LE GOFF Yannick.



**DELBU2025-07-040**

**Mobilité et formation professionnelles : Modification du tableau des effectifs : Direction générale service public – direction des ressources humaines : chef.fe de service « attractivité, accompagnement et développement des compétences » (mise à jour du tableau des effectifs suite à vacance de poste)**

**Vu** le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1, L332-14 et L332-8 ;

**Vu** le tableau des effectifs ;

**Vu** la délibération DEL2020-07-235 du Conseil d'Agglomération, en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire pour modifier le tableau des effectifs ;

**Considérant** la nécessité de recruter un.e Chef.fe de service « Attractivité, Accompagnement et développement des compétences », à temps complet ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Approuve l'ouverture de l'emploi de un.e Chef.fe de service « Attractivité, Accompagnement et développement des compétences », à temps complet, aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des rédacteurs et sur le grade d'attaché ;
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX

